

TRAVAILLER EN EUROPE



CIED PARIS LAFAYETTE



POSSIBILITÉS DE RECHERCHE

Différents réseaux de recherche sont disponibles sur internet, parmi eux :

- **Pôle emploi international** : www.pole-emploi-international.fr ;
- **Le réseau EURES** : <http://eures.europa.eu> ;
- **Le réseau français à l'étranger** : les chambres de commerce et d'industrie (UCCIFE), les missions économiques, la Maison des Français de l'Etranger...
- Pour les petits boulots un site recense les "petits jobs" à l'international : <https://www.emploi.org>



LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Le **volontariat international en entreprise [VIE]** ou au sein d'une **administration française [VIA]** est une mission professionnelle qui peut avoir lieu partout dans le monde. Il a une durée de 6 à 24 mois à plein temps, renouvelable 1 fois. Le volontaire touchera une indemnité mensuelle variable selon le pays de l'activité, ainsi que d'une couverture sociale et de jours de congés par mois.

Qui peut en bénéficier ? Toute personne âgée de 18 à 28ans ressortissant d'un État de l'Union européenne.

VIE Dans le cadre du volontariat international en entreprise, c'est à vous de prendre l'initiative de trouver l'établissement.

VIA Dans le cadre du volontariat international dans une administration française (ambassade, service culturel, institut de recherche), il est obligatoire de répondre à une offre publiée.



LES SÉJOURS AU PAIR

Effectuer un séjour au pair, c'est voyager dans un pays étranger pour partager le quotidien d'une famille. L'au pair s'occupe, entre autre, des enfants et des tâches ménagères et reçoit une contrepartie financière.

Qui peut y participer ? Toute personne âgée de 17 à 30ans, ayant de l'expérience avec les enfants et une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil.



LE PROGRAMME VACANCES TRAVAIL

Ce programme permet de partir pendant 1an maximum pour travailler et voyager. Seuls une soixantaine de pays sont concernés parmi lesquels : Argentine, Belgique, Canada, Corée du Sud, Japon, Nouvelle-Zélande, Chili, Pérou, Uruguay, Mexique, Brésil, Russie, Colombie...

Qui peut en bénéficier ? Ce visa s'adresse aux citoyens âgés de 18 à 30ans (35ans pour le Canada).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : pvtistes.net

ATTENTION

- En fonction des postes, un bon niveau de langue peut être exigé.
- Il est recommandé de se renseigner en amont sur la reconnaissance des diplômes dans l'État étranger où vous envisagez de candidater (<https://www.ciep.fr/enic-naric-france>).
- Consultez le réseau EURES afin de prendre connaissance des pratiques pour postulez dans les différents pays.
- Pour candidater au niveau européen, il vous faudra également disposer d'un CV Europass (ça se passe ici : <https://europass.cedefop.europa.eu>) ;